



HAL
open science

Jeunes, citoyenneté, Europe : quelques remarques à propos des représentations ordinaires de la citoyenneté en France

Sophie Duchesne

► **To cite this version:**

Sophie Duchesne. Jeunes, citoyenneté, Europe : quelques remarques à propos des représentations ordinaires de la citoyenneté en France. *Agora débats/jeunesses*, 1998, 12 (12), pp.69-80. 10.3406/agora.1998.1607 . hal-03458352

HAL Id: hal-03458352

<https://sciencespo.hal.science/hal-03458352>

Submitted on 30 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Jeunes, citoyenneté, Europe :

quelques remarques à propos des représentations ordinaires de la citoyenneté en France



Sophie Duchesne
Chargée de
recherche au CNRS,
rattachée au Centre
d'Études de la Vie

Politique Française (CEVIPOF/FNSP) MSH-
CEVIPOF - 54, bd Raspail 75006 Paris - Tél. :
01 49 54 21 51

L'analyse des représentations " ordinaires " de la citoyenneté à la française fait apparaître une tension entre deux modèles, une citoyenneté " par héritage " et une citoyenneté " par scrupules " (plus proche des jeunes). Le premier modèle pose l'Europe comme une extension inéluctable de la nation, le second pense davantage en terme d'universalisme. Mais l'un et l'autre témoignent d'une distance croissante à l'égard d'une approche plus politique de la citoyenneté.

par Sophie DUCHESNE

Les analyses de la citoyenneté des jeunes dans différents pays d'Europe peuvent présenter une très grande diversité dans les approches mises en œuvre. La variété des thèmes et des traitements adoptés n'a rien de surprenant si l'on considère l'étendue du champ de recherches couvert par la notion de citoyenneté. Pour ma part, je verserai à la discussion quelques éléments tirés d'une enquête réalisée auprès des citoyens français et portant sur les représentations que ceux-ci se font de leur propre rôle¹.

La citoyenneté " ordinaire " à l'écart de la politique.

L'enquête portait sur les représentations ordinaires de la citoyenneté. Précisons tout d'abord que l'adjectif " ordinaire " prend un double sens : il caractérise le discours des acteurs, recueilli ici en entretien, par opposition aux travaux académiques ou aux prises

¹ Pour une présentation de l'ensemble des résultats, cf. S. Duchesne, *Citoyenneté à la française*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997. L'enquête, réalisée entre 1988 et 1994, consiste en l'analyse qualitative d'une quarantaine d'entretiens approfondis, recueillis auprès d'un échantillon de personnes résidant à Paris et en banlieue, choisies de façon à diversifier le plus possible les caractéristiques socio-démographiques et politiques.

de positions médiatisées dans l'espace publique, et il qualifie les acteurs eux-mêmes dans leur rapport à la citoyenneté, citoyens " ordinaires " au sens où leur citoyenneté leur a été conférée sans difficulté particulière, par opposition à ceux que l'on décrit comme des " accédants " à la citoyenneté, les enfants de l'immigration.

Cette enquête met en évidence la dualité des significations attachées à la notion de citoyenneté. L'analyse conduit à opposer deux modèles, appelés l'un " citoyenneté par *héritage* ", et l'autre " citoyenneté par *scrupules* ". Le premier modèle tire son nom du fait que, dans cet univers de représentations, le citoyen met tous ses efforts à valoriser la nation qui lui a été transmise et dont il se sent partie ; tandis que le nom du second modèle renvoie à la difficile conciliation entre une vision du monde essentiellement universaliste et une nécessaire acceptation de la dimension collective des rapports humains, induite par le respect dû à tous ceux qui y participent : seuls les " scrupules " que ferait naître le fait de profiter de ce qui est offert à tous sans contrepartie peuvent pousser le citoyen du second modèle à tenter de prendre part à la vie collective organisée.

Le premier modèle, mêlant vision catholique traditionnelle et conception républicaine de la société, assimile le fait d'être citoyen en France au fait d'être français, tandis que le second distingue explicitement citoyenneté et nationalité. Cependant, aussi différents, voire opposés que soient ces deux modèles, ils s'apprennent au travers d'une définition commune : être citoyen, c'est assumer ses liens avec ses citoyens. Même si les deux modèles s'opposent logiquement – voire historiquement, dans la mesure où les

idéologies dont ils s'inspirent sont ou ont été directement en conflit – les représentations ordinaires, autrement dit, le contenu de chaque entretien individuel, mêlent en fait des éléments empruntés à chacun des modèles. Ce que la philosophie politique ou la théorie sociologique ne peuvent pas, c'est-à-dire conjuguer holisme et individualisme, les représentations ordinaires le font couramment, mais non sans tension.

La façon dont ces liens sont conçus détermine alors le modèle de citoyenneté dans lequel chacun s'inscrit au moment où il parle. Soit les liens entre concitoyens apparaissent naturels, particuliers et organiques, au sens où ils participeraient de la définition de chacun : la citoyenneté est alors pensée sur un mode holiste et le rôle du citoyen est essentiellement de valoriser et de transmettre ce qui lui a été donné, ce qui le fait tel qu'il est, son héritage, c'est-à-dire sa terre, sa langue, sa culture, son mode de vie. Soit au contraire les liens entre concitoyens sont considérés comme fortuits et artificiels, masquant la véritable nature des liens qui unissent tous les êtres humains, au-delà de toute distinction d'appartenance, et qui sont eux universels : la vocation du citoyen, son rôle, est alors de savoir se dégager de ces appartenances imposées par les frontières et valoriser, par l'indépendance, son aptitude à l'universel. La définition " ordinaire " de la citoyenneté, par-delà les différences importantes de rôle conféré au citoyen, met l'accent sur un point commun à ces deux systèmes de représentations : ils se développent essentiellement à l'écart de la politique. De fait, l'extériorité du rôle de citoyen à la politique constitue une des caractéristiques les plus frappantes de la citoyenneté ordinaire.

La distance entre représentations ordinaires de la citoyenneté et univers politique apparaît à travers la faiblesse des mentions relatives à des activités politiques² : dans la majorité des entretiens, le vote est pratiquement le seul élément de participation politique qui relève des rôles attribués au citoyen³. Encore nombreux sont ceux qui manifestent, comme cette employée de commerce en retraite, la faible dimension politique du vote lui-même⁴ : “ *Je vote, je ne manque jamais de voter parce que j’estime qu’on doit le faire. De [la] politique, non. Non !* ” On observe également que seules sept des trente-huit personnes interrogées évoquent d’elles-mêmes au cours de l’entretien leur orientation politique et leur appartenance à une organisation politique, alors qu’elles sont beaucoup plus nombreuses à déclarer un engagement lors des questions posées, en fin d’entretien, par l’interviewer. La faiblesse de la présence du politique dans ces entretiens apparaît encore dans les exemples suivants : cette jeune



femme qui s’interroge sur le fait que ses propres activités lui semblent peu relever de celles d’un citoyen actif et qui se rappelle soudain, après plus d’une heure d’entretien, qu’elle est certes agent administratif mais mise à la disposition de son syndicat : “ *Au boulot je m’occupe d’un... je m’occupe de comment ? Enfin je m’occupe d’un syndicat (rire). Je rigole parce que... je te dis que je ne m’occupe pas du tout de ce qui est député et tout ça, alors que... je travaille pour un syndicat !* ” ; et ce cadre retraité qui s’étonne, après avoir, en cours d’entretien, entrepris de chercher la définition des mots “ citoyen ” et “ cité ” dans le dictionnaire : “ *Voyez, il y a une chose que je n’aurais pas crue, moi, que je n’aurais pas été capable de dire dans la définition de la cité : communauté politique ! (Silence) Pourquoi politique ?* ”

² Les entretiens ont été recueillis selon une méthode dite “ non-directive ” visant à faire assumer le rôle d’exploration par l’interviewé. La seule question directe posée par l’enquêteur est la première, celle qui pose le sujet de l’entretien. Après quoi l’enquêteur accompagne l’enquêté dans sa réflexion, intervenant pour l’encourager et le relancer, mais en s’efforçant de ne pas l’orienter vers un sujet plutôt qu’un autre. Les thèmes abordés par la personne interviewée dépendent d’elle, et non des questions posées par l’interviewer. Ce n’est qu’à la fin de l’entretien qu’est posé de façon systématique un volant de questions dites “ signalétiques ” portant sur les propriétés sociales de la personne interrogée et son orientation politique. Cf. Guy Michelat, “ Sur l’utilisation de l’entretien non-directif en sociologie ”, in *Revue française de sociologie*, XVI, 1975, p. 229-247.

³ Mais six des trente-huit personnes interrogées parlent pendant une à deux heures de leur citoyenneté sans jamais évoquer le vote.

⁴ Sur cette question, cf. S. Duchesne, *Comment appréhender la dimension symbolique du vote ?* in : Nonne Mailler dir., *Les modèles explicatifs du vote en question*, Paris, L’Harmattan, 1997.

Le lien entre citoyenneté et participation politique, n'existe pas dans l'ordre des représentations ordinaires.

Les entretiens permettent, si ce n'est d'expliquer, du moins de comprendre, ce qui apparaît clairement dans les rares questions de sondage consacrées au rôle de citoyen.

Le lien, évident pour le politologue et sans doute pour la plupart des hommes politiques, entre citoyenneté et participation politique, n'existe pas dans l'ordre des représentations ordinaires. D'abord, parce que les structures traditionnelles d'encadrement de la participation politique dans un système comme le nôtre – les syndicats mais surtout les partis politiques – sont aussi inadaptées à l'une des conceptions de la citoyenneté qu'à l'autre, même si c'est pour des raisons différentes⁶. Du côté du premier modèle, *l'héritage*, la notion de parti associée à la politique les idées de conflit et de division qui heurtent le désir

d'unité inhérent à l'identification du citoyen à sa communauté nationale.

Du côté du second modèle, les *scrupules*, "l'encartement" ou le processus d'adhésion qui accompagnent l'appartenance à un parti sont assimilés à un renoncement à la liberté de penser et à l'individualité irréductible de tout citoyen. Rejet de la politique ou peur de l'engagement se conjuguent dans les représentations ordinaires pour opposer le militant au citoyen, au même titre que l'étranger ou le sujet.

Dans les dictionnaires ou les travaux académiques, le citoyen est généralement défini comme le membre d'une communauté politique démocratique. La question du rapport

⁵ SOFRES. *L'état de l'opinion*, Paris, Le Seuil, 1990, p. 170.

⁶ Ce phénomène a fait l'objet d'une publication antérieure. Cf. S. Duchesne : "Engagement ou politique. Le paradoxe de la citoyenneté" in P. Perrineau dir., *L'engagement politique, déclin ou mutation ?* Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994, ch.8, p.185-214.

La SOFRES⁵ a posé à trois reprises la question suivante : Parmi les questions suivantes, quelles sont celles qui correspondent le mieux à votre idée du bon citoyen ?

(Réponses multiples, les totaux en colonne sont supérieurs à 100)

	Déc. 76 %	Mars 83 %	Mai 89 %
Il cherche à s'informer sur la vie du pays	59	57	54
Il respecte les règlements	56	56	48
Il élève bien ses enfants	54	50	45
Il vote régulièrement	51	43	38
Il s'occupe de ses affaires sans faire d'histoire	37	31	32
Il paie ses impôts sans chercher à frauder le fisc	35	31	28
Il est inscrit à un syndicat	11	7	5
Il est inscrit à un parti	5	3	3
Sans opinion	3	2	2

au pouvoir et des conditions de possibilité du consentement à l'obligation est au cœur de l'étude de la citoyenneté. Au-delà du rapport difficile que le militantisme partisan entretient avec les différentes conceptions du rôle de citoyen, on observe bien un décalage important entre la définition académique et les représentations ordinaires de la citoyenneté. Celles-ci se déploient finalement surtout du côté de ce que les universitaires définissent par la civilité. Car pour les personnes interrogées, le citoyen " ordinaire " – elles-mêmes donc – n'a pas seul accès au pouvoir. Ses possibilités d'influencer ce qui se décide reposent sur le nombre, la force que les citoyens représentent ensemble. Aussi est-ce la nature du rapport que l'acteur entretient avec les autres, plus que son rapport direct, individuel, au pouvoir, qui dessine les contours de sa citoyenneté.

L'identité européenne au secours de l'identité nationale⁷

Un autre point relatif au thème de ce dossier porte sur la place de l'Europe dans le système de représentations de la citoyenneté. Dans l'analyse des représentations ordinaires de la citoyenneté, l'Europe trouve " naturellement " sa place du côté du modèle national et non, contrairement aux idées reçues, du côté du modèle universaliste. Le modèle national en effet, celui qu'on a appelé *héritage*, est hanté par le sentiment que sa fin est à la fois inéluctable et imminente. L'idée que " être citoyen en France aujourd'hui c'est être français " va de pair avec le sentiment que " tout a changé " et que " bientôt, on ne pourra plus être français, il faudra être Européen ". Mais, pour les personnes interrogées les plus proches de ce modèle, l'Europe n'est

pas seulement le fossoyeur de la France, elle en est aussi le sauveur, le rempart contre la dissolution totale des particularismes que représente l'idée d'une humanité sans frontières. Les Européens ont, comme les Français, une histoire en commun, faite de guerres sans doute – mais la France aussi a été déchirée par les guerres, et mieux vaut des aïeux qui se sont battus les uns avec les autres que des aïeux qui n'ont jamais eu à faire ensemble. Car ce qui fait une nation, le fait d'avoir eu des ancêtres qui ont souffert ensemble pour faire le pays comme il est, peut se faire au niveau d'un continent. L'important est que les repères que sont les frontières, qui permettent à chacun de savoir qui il est en lui donnant à voir à qui il ressemble, en lui désignant l'espace dans lequel s'exercent, ensemble, sa solidarité et sa souveraineté, ne disparaissent pas. Car alors, comme le dit cette femme retraitée : " *Et puis maintenant ça évolue terriblement. Dans le bien, dans le mal, je ne suis pas juge. C'est... l'avenir de... dans 50 ans, quand tous les... peuples sauront s'entendre ! Peut-être dans un siècle, quand tout sera bien mêlé, qu'il n'y aura plus qu'une petite terre pour tout le monde, enfin... tout au moins... un petit rien... du tout !* ". Quand il n'y aura plus de frontières, personne ne saura d'où il vient, ce qu'il est, où il va. Il ne restera plus grand-chose.

La familiarité de l'Europe avec le premier modèle de citoyenneté contraste avec son caractère résolument étranger au second

⁷ Il me semble nécessaire de rappeler que les résultats présentés dans ce texte ont été établis à partir d'entretiens recueillis avant la campagne sur le référendum de Maastricht, et avec des personnes vivant dans l'agglomération parisienne.

modèle⁸. Dans l'univers de représentations des *scrupules*, l'idéal de la flexibilité absolue, de l'universalité de la reconnaissance mutuelle de tous les êtres humains est explicitement opposé à la réalité des frontières pré-tendument naturelles. Ici l'Europe apparaît surtout comme un rempart érigé pour venir au secours des frontières nationales, un obstacle supplémentaire sur le chemin d'une citoyenneté pleine et entière qui ne peut s'exercer autrement qu'à l'échelle de l'humanité : la "citoyenneté européenne" est tout aussi exclusive que les citoyennetés nationales, elle contribue toujours à exclure, à interdire à des personnes qui le souhaiteraient, sous prétexte qu'elles sont étrangères, de se voir reconnues comme des citoyens.

À défaut d'un modèle de citoyenneté des jeunes... (remarques sur les relations entre âge et modèles de citoyenneté ordinaire).

L'analyse de ces entretiens ne conduit pas à dégager un modèle de citoyenneté propre aux jeunes, dans la mesure où les rôles attribués aux jeunes pour assumer leur citoyenneté n'ont pas de spécificité. Par contre, lorsqu'on observe les caractéristiques sociales des personnes interrogées en fonction du modèle de citoyenneté dont leur entretien est le plus proche, l'âge est la variable qui distingue le mieux les tenants de chacun des modèles⁹. Si l'on procède à un classement des entretiens suivant la contribution plus ou moins forte qu'ils font à chacun des modèles, et si l'on calcule l'âge moyen des personnes interrogées en fonction du modèle dont leur entretien se rapproche le plus, les différences sont sensibles : 55 ans en moyenne pour celles dont les représentations de la citoyenneté sont proches de celles de *l'héritage*, 39 ans pour celles qui sont

proches des *scrupules* et 32 ans pour celles qui sont entre les deux. Derrière ces différences, trois effets se conjuguent : celui de la poursuite du processus d'individualisation caractéristique des sociétés modernes ; un effet de génération, dû à la guerre ; et un effet de cycle de vie.

Dans les entretiens, les deux modèles apparaissent dans un rapport de succession : *l'héritage* précède les *scrupules* qui se développent à son détriment. Ceux dont l'entretien contribue le plus largement au premier modèle présentent un système de représentations hanté par le sentiment d'une disparition entamée et inéluctable ; ceux à l'inverse dont l'entretien est proche du second modèle laissent entendre que tout reste à faire, que les frontières quadrillent encore le monde et qu'il s'en faudra de beaucoup avant de parvenir à les entamer. Tout se passe comme si le modèle des *scrupules* incarnait bien l'idéologie individualiste qui s'est développée au cœur des sociétés modernes, et qui, si elle règne aujourd'hui sur leurs systèmes de pensée, ne le fait cependant pas sans partage, "hantée"¹⁰ qu'elle est par

⁸ L'absence d'antagonisme entre identité nationale et attitude positive à l'égard de l'Europe apparaît également lorsqu'on utilise d'autres méthodes d'enquêtes. Une analyse des rapports entre fierté nationale et citoyenneté européenne tels que les mesurent les grosses enquêtes de l'Eurobaromètre en témoigne. Cf. S. Duchesne et André-Paul Frogner : "Is there an European Identity ?" in *Public Opinion and the Internationalized Governance*, O. Niedermayer and R. Sinnott dir., Oxford, Oxford University Press, 1994.

⁹ Bien sûr, s'agissant d'une enquête qualitative, rien n'assure que les différences constatées soient représentatives de différences significatives au niveau de la population totale. C'est surtout l'interprétation que l'on peut faire du contenu des entretiens qui permet de fonder l'hypothèse d'un effet important de l'âge sur les représentations.

¹⁰ Pour reprendre l'expression de Louis Dumont, qui écrit : "En fait le totalitarisme exprime de manière dramatique quelque chose que l'on retrouve toujours de nouveau dans le monde contemporain, à savoir que l'individualisme est d'une part tout puissant et de l'autre perpétuellement et irrémédiablement hanté par son contraire." in : *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Éditions du Seuil, coll. Esprit, 1983, p. 28.

son contraire, par la conception holiste du monde qui la précédait – et qui est incarnée ici par le modèle de l'*héritage*. Mais la poursuite du processus d'individualisation est un processus séculaire, que la différence d'âge entre les personnes interrogées proches de chacun des modèles ne peut que refléter. Plus directement, celle-ci rend compte d'abord d'un effet de génération.

Les entretiens les plus proches du modèle de l'*héritage* sont le plus souvent ceux des personnes les plus âgées de l'échantillon et contiennent de nombreuses évocations de la guerre. Ils suggèrent qu'avoir vécu cette période, qu'avoir été socialisé pendant l'Occupation ou l'immédiat après-guerre fait naître, avec l'expérience de la perte d'indépendance nationale notamment, mais aussi et surtout avec l'expérience d'une solidarité plus forte dans la vie quotidienne développée face au danger, à l'occupant, aux difficultés matérielles, un désir d'unité et de cohésion du groupe auquel l'individu tend fortement à s'identifier. Cette "citoyenneté gagnée", ou vécue comme telle, a favorisé la représentation de soi comme membre de la communauté, à l'inverse de la "citoyenneté offerte" vécue par les générations du baby-boom. Dans les entretiens les plus proches du modèle des *scrupules*, recueillis en général auprès de personnes plus jeunes, on a souvent le sentiment que la citoyenneté est quelque chose d'un peu obsolète, acquis sans qu'il n'ait jamais été besoin de s'en préoccuper et empreint dès lors de peu d'émotions et de valeurs. Il semble alors qu'avoir grandi dans une période de paix et de prospérité, dans laquelle le devenir de la nation n'était pas mis en cause, tende à favoriser la recherche de l'indépendance.

Les différences d'âge recouvrent enfin un phénomène plus complexe, et plus intéressant pour la question de la citoyenneté des jeunes : un effet de cycle de vie. Le rapport d'identification ou d'individualisation à l'égard de la société, qui se joue derrière les deux systèmes de représentation de la citoyenneté, s'exprime à travers le désir ou le refus d'une intégration sociale. L'envie de se trouver une place dans la société, si elle varie globalement d'un individu à l'autre, n'évolue pas moins au cours de la vie de chacun. Autrement dit, chaque acteur n'est pas, comme l'idée d'un effet de génération pourrait le laisser croire, indéfectiblement orienté, par sa socialisation, dans un rapport d'identification à sa nation ou d'individualisation. Le besoin ou le désir d'intégration sociale interviennent à différentes époques de la vie de l'acteur et influent sur sa représentation de la société et de lui-même, en tant que membre de la société, en tant que citoyen. Dans les entretiens, le désir d'intégration sociale se manifeste par un souci de reconnaissance qui trouve son aboutissement le plus direct dans l'univers professionnel. De fait, c'est dans les cas d'absence d'emploi que le désir d'intégration s'exprime de la façon la plus visible. Ainsi, l'orientation "massive" des plus âgés vers le modèle de l'*héritage* s'explique aussi par ce besoin, apparemment très fort chez certains, de se voir encore reconnaître une certaine utilité sociale. Mais l'effet de ce rapport à l'intégration sur les représentations de sa propre citoyenneté n'est pas linéaire. Il s'exerce à différentes périodes de la vie de l'acteur, et tout particulièrement dans le cas de jeunes à la recherche

Le mot “citoyenneté” est, aujourd’hui, en France, un mot extrêmement usité et dont on peut se demander si l’on n’est pas en train d’en abuser.

culturelle de chaque individu, une définition politique ou républicaine de la nation,

d’un premier emploi. Là, le passage entre l’adolescence, où le désir d’individualisation connaît une intensité particulièrement forte, et l’entrée dans la vie active, avec les difficultés que suscite l’accès au marché de l’emploi, constitue une période pendant laquelle la tension entre désir de reconnaissance et volonté de valoriser son indépendance, entre représentation de soi et de la société à travers l’héritage ou les *scrupules*, atteint un maximum. Dans ce cadre, c’est moins les *scrupules* qui seraient caractéristiques d’une “citoyenneté des jeunes” que la tension entre les modèles, la difficulté à stabiliser une représentation de soi entre “citoyen-national” et “citoyen-être humain”

Un système de représentations en décalage par rapport au débat sur le multiculturalisme.

Actuellement, l’essentiel du débat sur la citoyenneté porte, dans le champ intellectuel et politique, sur l’opposition entre intégration républicaine ou multiculturalisme. Or les résultats obtenus dans cette analyse de la citoyenneté “ordinaire” ne fournissent pas d’éléments pour entrer dans ce débat. Au contraire, les modèles tirés des représentations apparaissent singulièrement décalés par rapport aux théorisations savantes.

Dominique Schnapper est l’un des défenseurs les plus en vue de la notion d’intégration républicaine. Elle oppose à ceux qui critiquent l’intégration dans la nation au nom de la diversité et de la liberté

qui ouvrirait l’espace propice à une intégration tolérante des différences culturelles, refoulées dans l’espace privé. Dominique Schnapper écrit ainsi : “*La notion même de nation ethnique est contradictoire dans les termes. C’est l’effort d’arrachement aux identités ou aux appartenances vécues comme naturelles par l’abstraction de la citoyenneté qui caractérise en propre le projet national. Il existe une seule idée de nation.*”¹¹ Mais dans l’étude des représentations de la citoyenneté, l’identité nationale n’apparaît en rien comme une identité abstraite susceptible de contribuer à un “arrachement” ou un effacement d’autres identités. Là où l’identité nationale est légitime et joue un rôle actif, elle est vécue, sans aucune ambiguïté, sur un mode naturel, essentialiste. L’identité nationale apparaît comme une identité héritée, nécessaire, face à laquelle, dans l’espace de représentations de la citoyenneté, aucune autre identité ne peut s’exprimer, tant qu’elle ne s’inscrit pas dans le cercle d’emboîtements qui renforcent l’identité nationale¹².

S’il y a loin du modèle de l’héritage au modèle républicain¹³, de la même façon, la ressemblance entre les *scrupules* et le multicult-

¹¹ D. Schnapper : *La communauté des citoyens. Sur l’idée moderne de nation*, Paris, Gallimard, 1994, p.24.

¹² Ce cercle d’emboîtements renvoie à la chaîne classique : famille, commune, région, nation, et exclue donc les identités religieuses, sociales, politiques et bien sûr “ethniques” qui sont au cœur du débat sur le multiculturalisme.

¹³ Et ce, malgré les apparences... cf. le titre “modèle républicain” donné à un sous-modèle de l’héritage

turalisme n'est rien moins que parfaite. Il est vrai que le rejet de l'intégration dans un espace national considéré comme uniformisant, appauvrissant et "déformant", est au cœur du modèle des *scrupules*. Mais le refus d'appartenir ne touche pas que la communauté nationale : il s'adresse à tous les groupes, toutes les communautés potentielles, au nom de l'indépendance et de l'aptitude au changement, considérées comme vertus cardinales d'une citoyenneté accomplie. L'idée de la reconnaissance et de la prise en compte des différences culturelles propre au multiculturalisme¹⁴, dans la mesure où elle introduit entre les citoyens des distinctions autres que celles qui résultent du caractère unique de tout être humain, heurte de plein fouet les idées fondamentales du système de représentations qu'est le modèle des *scrupules*. Le multiculturalisme implique que les acteurs désirent, à quelque degré que ce soit, voir reconnaître leur appartenance à certaines communautés, quels que soient les critères culturels qui les définissent. Mais au cœur du modèle des *scrupules* l'expression : "moi, je déteste appartenir" résonne comme un leitmotiv.

Pour conclure : limites de l'utilité de la notion de citoyenneté pour l'analyse comparative.

Je voudrais, pour finir, faire quelques remarques sur les limites de l'utilité de la notion de citoyenneté pour une comparaison européenne. Le mot "citoyenneté" est, aujourd'hui, en France, un mot extrêmement usité et dont on peut se demander si l'on n'est pas en train d'abuser.

Du fait de la simplicité apparente de sa définition – un citoyen n'est finalement rien d'autre que le membre d'une communauté

politique démocratique – on ne tient sans doute pas suffisamment compte du caractère profondément polysémique de cette notion. Comme le soulignait Jean Leca dans son article pionnier sur le sujet¹⁵, "La citoyenneté moderne est en général conçue comme un ensemble idéal de trois traits. Elle est d'abord un statut juridique conférant des droits et des obligations vis-à-vis de la collectivité politique. (...) La citoyenneté est aussi un ensemble de rôles sociaux spécifiques (distincts des rôles privés, professionnels, économiques, etc.) (...) La citoyenneté est enfin un ensemble de qualités morales considérées comme nécessaires à l'existence du bon citoyen, ce que le langage français, commun ou savant, désigne sous le nom de civisme." Ces trois dimensions, statuts, rôles et qualités, sont difficiles à démêler. Mais surtout, elles orientent la recherche dans des directions très différentes.

Au niveau de l'analyse comparée, les choses sont rendues compliquées par la diversité des traditions d'analyse en matière de citoyenneté. Bryan Turner distingue ainsi trois types d'expériences historiques en matière de participation politique, qui fondent trois traditions d'étude de la citoyenneté¹⁶. La première, la tradition britannique, étudie le lien historique entre développement du *Welfare State* et extension de la citoyenneté, dans un débat qui s'intéresse particulièrement à la nature des classes

¹⁴ Pour une présentation engagée du multiculturalisme et des termes du débat qu'il suscite, voir le livre dirigé par Michel Wievorka : *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*. Paris, Éditions La Découverte, 1996.

¹⁵ Jean Leca, "Questions sur la citoyenneté" in : *Projet*, n° 171-172, 1983, p. 113-125 (citation empruntée au début du texte).

¹⁶ Cf. le "General Commentary" du recueil de textes dirigé par Bryan Turner et Peter Hamilton sous le titre : *Citizenship. Critical concepts*, London and New York, Routledge, (2vol) 1994.

sociales. La tradition nord-américaine, quant à elle, est directement liée à la question de l'ethnicité et étudie principalement les relations entre les groupes ethniques, le nationalisme et l'État. Enfin la tradition européenne a trait aux relations entre l'État et le citoyen, au rapport entre le privé et le public, la société civile et l'individu. Ces expériences historiques différentes qui fondent des traditions d'analyse différentes contribuent donc au très fort éclatement des sujets abordés sous le couvert de la citoyenneté. La diversification des thèmes abordés est telle que la citoyenneté finit par apparaître, pour la recherche, comme un concept " bouffi ", trop large, inapte à susciter des productions théoriques propres à rendre compte des faits. Ainsi Will Kymlicka et Wayne Norman concluent en ces termes leur analyse des travaux récents sur la citoyenneté : " *il reste que ce que nous pouvons attendre d'une théorie de la citoyenneté n'est pas clair.* " ¹⁷ Et Bryan Turner, auteur d'un article célèbre intitulé " *Outline of a theory of citizenship* " ¹⁸ ferme le *reader* qu'il a dirigé avec Peter Hamilton par un nouveau texte qui manifeste un certain épuisement du sujet : " *Outline of a theory of Human Rights* " ¹⁹.

La multiplication des travaux et des angles d'approche de la citoyenneté n'a pas empêché certains oubliés, notamment l'étude des représentations ordinaires de la citoyenneté. Or il apparaît clairement que si la citoyenneté a acquis, dans le champ académique, une signification plus ou moins " universelle ", à défaut d'être précise, le mot " citoyen " est par contre loin de posséder, dans tous les pays, ne serait-ce même que les pays européens, un caractère aussi évocateur que dans le cas français. En



Allemagne ou en Italie, pour ne prendre que deux exemples, il est certain que les traductions littérales du mot français " citoyen " (*Bürger* et *cittadino*) ont un caractère essentiellement administratif et n'incorporent pas, comme dans le cas français, une forte dimension historique et politique. Dès lors, quelles que soient les limites aujourd'hui atteintes par la réflexion théorique sur la citoyenneté, il reste encore beaucoup à faire pour étudier les significations " ordinaires " attachées au mot citoyen, dans les pays où il est effectivement utilisé. Ailleurs, là où il n'existe pas de terme au pouvoir d'évocation équivalent, sans doute peut-on s'interroger sur les mots qui servent à décrire l'appartenance à une communauté politique démocratique, ainsi que les rôles qui y sont attachés.

¹⁷ Cf. W. Kymlicka, W. Norman : " Return of the citizen : a survey of recent work on citizenship theory " in : *Ethics*, 104(2), janv. 1994, p. 352-381.

¹⁸ in : *Sociology*, vol.24(2), p. 189-217.

¹⁹ in *Citizenship, critical concepts*, op.cit.

Young people, Citizenship, Europe : Some comments on the everyday representations of citizenship in France

The analysis of "everyday" representations of the French version of citizenship highlights a tension between two models, citizenship "as a legacy" and citizenship as "a conscientious cause" (more the line taken by young people). The former model sees Europe as an inescapable extension of the nation, the latter reasons more in terms of universalism. But both are distancing themselves from a more political approach to citizenship.

Jovenes, ciudadan' a, Europa: Algunas observaciones acerca de las representaciones corrientes de la ciudadan' a en Francia

El análisis de las representaciones "corrientes" de la ciudadan' a "a la francesa" deja aparecer una tensión entre dos modelos, una ciudadan' a "por herencia" y una ciudadan' a "por escrúpulos" (más cercana a los jóvenes). El primer modelo plantea Europa como una extensión ineluctable de la nación, el segundo piensa más en término de universalismo. Pero tanto el uno como el otro atestiguan de un distanciamiento creciente respecto a una aproximación más política de la ciudadan' a.

Jugendliche, Staatsbürgerschaft, Europa : einige Bemerkungen über die gewöhnlichen Darstellungen der Staatsbürgerschaft in Frankreich

Die Analyse der «gewöhnlichen» Darstellungen der französischen Staatsbürgerschaft zeigt eine Spannung zwischen zwei Modellen, einer «vererbten» Staatsbürgerschaft und einer Staatsbürgerschaft «mit Bedenken» (enger mit den Jugendlichen verbunden). Das erste Modell stellt Europa als eine unvermeidliche Erweiterung der Nation dar, das zweite denkt mehr an Universalismus. Aber beide bezeugen eine zunehmende Distanz gegenüber einem politischeren Standpunkt der Staatsbürgerschaft.

